



Ammerschwihr
Terre du Kaefferkopf

n°39

Juillet 2020



Au fil du Wallbach

AMMERSCHWIHR - TROIS-EPIS

Bulletin municipal

SOMMAIRE

◆ Le mot du maire	p. 3
◆ S'abonner à la newsletter	p. 4
◆ Votre nouveau conseil municipal	p. 5
◆ Les élus et leurs fonctions	p. 6 - 7
◆ Les délégués auprès des organismes extérieurs	p. 8
◆ La rentrée à l'école	p. 9 - 10
◆ Blouses et masques	p. 11
◆ Du côté de l'EHPAD de la Weiss	p. 12 - 13
◆ Des dessins pour l'EHPAD	p. 14
◆ Le vote du budget	p. 15
◆ Géraniums drive et Hôtel de ville	p. 16
◆ Du côté de Trois-Epis	p. 17
◆ Produits frais et marché du terroir	p. 18
◆ Visite des bâtiments communaux - Visite en forêt	p. 19
◆ Ça s'est passé à Ammerschwihr	p. 20 - 22
◆ Des cigogneaux sur notre Porte Haute	p. 23
◆ Au CMJ, crémation des sapins de Noël	p. 24
◆ Au CMJ, opération Batraciens	p. 25
◆ Déclaration de récolte	p. 26
◆ L'oenothèque de la confrérie du Kaefferkopf	p. 27
◆ La croix du Meywihr	p. 28 - 29
◆ Un peu d'histoire : la cour dîmière des Ribeaupierre	p. 30 - 32
◆ Recensement et rappels de civisme	p. 33
◆ Les lauréats des Maisons fleuries 2019	p. 34 - 35
◆ Qualité de l'eau	p. 36
◆ Déchèteries et ramassage des poubelles	p. 37
◆ La recette et ces mauvaises herbes dont on parle tant !	p. 38
◆ Etat-civil	p. 39
◆ Agenda et des cigogneaux sur la Porte Haute	p. 40



Qui pourra expliquer l'origine du sigle (un logo avant l'heure !) gravé sur une borne de la forêt d'Ammerschwihr au détour d'un sentier du côté du Wendlingstal?

Mairie d'Ammerschwihr

2 rue de la Reconnaissance – 68770 AMMERSCHWIHR

Tél : 03 89 47 12 24 – Fax 03 89 78 22 90

Courriel : contactville@ammerschwihir.net - Site Web : www.ammerschwihir.fr

Directeur de la publication : Patrick Reinstettel.

Comité de rédaction : Commission 3 (Culture, communication, cérémonies) : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Manon Anthouard, Aline Fischer, Robin Koenig, Marie Riebert-Kille, Béatrice Thomas, Eric Weibel.

Crédit photos : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Guy Thomas, Marc Schielé, Marie Riebert-Kille, Laurence Huon, Francis Lichtlé, Manon Anthouard, Lucie Pongratz-Gleizes.

Conception Graphique : Imp. MOSER - 68127 NIEDERHERGHEIM (Imprimé sur papier 100% recyclé).

Tirage : 1000 exemplaires.

Le Mot du Maire

Chers habitants d'Ammerschwihl et de Trois-Epis,

Ce printemps 2020 est une période dont on se souviendra et qui marquera toute une génération.

Le 15 mars, vous avez choisi de placer la liste que j'ai conduite en tête des résultats du scrutin municipal. Je tiens à remercier les électeurs qui se sont mobilisés pour ces élections municipales en pleine épidémie de coronavirus et qui, par leur vote, ont témoigné toute leur confiance à la nouvelle équipe qui m'entoure. Je mesure à la fois l'honneur qui nous est fait, mais également son importance et la responsabilité qui nous incombe.

Puis, du jour au lendemain, comme une grosse partie de la population mondiale, un confinement du 17 mars au 11 mai lié à la pandémie de coronavirus nous a été imposé dans notre pays. D'abord la sidération, puis la crainte pour soi et ses proches face à la férocité de la contagion qui a durement touché le Haut-Rhin. Nos repères ont vacillé. Cloîtré chez soi, il a fallu s'adapter, continuer à vivre et à travailler, penser à nos malades, prier pour les personnes qui nous ont quittés.

Munis de nos attestations de sorties dérogatoires, j'ai pu observer le sérieux avec lequel l'immense majorité d'entre nous ont respecté les règles particulièrement contraignantes qui nous ont privé de nos libertés habituelles. Pendant cette période inédite, nous avons encouragé nos soignants, mais aussi découvert le rôle si important des métiers de ces héros du quotidien qui nous ont permis d'avoir accès à des besoins essentiels : boulanger, caissière, routier, livreur, facteur, éboueur, chauffeur de taxi, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre...

A Ammerschwihl, nous n'avons pas baissé les bras. Tout d'abord, le personnel municipal administratif et technique n'a quasiment pas cessé de travailler grâce aux mesures de protection rapidement instaurées. C'est avec dignité et sens du devoir que la continuité du service public a ainsi pu être assurée.

De leur côté, les élus ont mis en place une chaîne de solidarité pour prendre des nouvelles des personnes seules ou fragiles de notre commune. Un taxi s'est porté volontaire pour leur livrer leurs courses. Une armée de couturières bénévoles a réalisé des masques, confectionné des blouses en tissu lavable pour le personnel de l'EHPAD de la Weiss, pour le cabinet d'infirmières libérales. Des solutions d'approvisionnement en produits frais ont été mises en œuvre par le système de commande ou de livraison de paniers. Un formidable élan de générosité s'est mis en place pour promouvoir les initiatives de nos restaurateurs. Dans le même temps, la directrice de notre groupe scolaire a accueilli les enfants des soignants de notre secteur. Puis est venue l'heure d'appliquer le protocole sanitaire de déconfinement pour permettre à nos enfants de retrouver progressivement les bancs de l'école.

Enfin, le 25 mai, avec un décalage de deux mois, le conseil municipal a enfin pu être installé dans ses fonctions. Notre feuille de route 2020/2026 est connue dans ses grandes lignes. Elle est le fruit d'une réflexion collective. Il faudra continuer à gérer avec rigueur les finances publiques, accepter peut-être de changer de cap pour se préparer à une nouvelle vague épidémique, une crise sociale ainsi qu'à une récession.

Je ne cache pas mon inquiétude sur les conséquences de l'épidémie pour nos artisans et indépendants, exploitants viticoles, hôteliers-restaurateurs qui tirent une grosse partie de leur bénéfice de l'activité touristique. Je note aussi l'annulation successive des nombreuses manifestations qui font vivre nos associations qui créent du lien entre les habitants, mais aussi notre très ancienne Foire aux Vins qui contribue à la promotion du travail de nos viticulteurs, sans oublier la journée citoyenne, le marché aux puces de nos sapeurs-pompiers. La vie sportive, la vie culturelle ont été réduites à néant.

Et bien sûr, il y a les fêtes religieuses, les rassemblements familiaux, ces communautés humaines qui structurent notre société qui ont été privées de fêtes, anniversaires, mariages, moments de deuil

aussi. Désormais, chacun d'entre nous peut se rendre compte de tout ce qui nous manque, de tout ce qui fait la vie en société, faite de rencontres, de découvertes, de partages. Nous pouvons désormais prendre la mesure des changements qui séparent notre vie de celle d'aujourd'hui et des semaines, voire des mois à venir. Il faudra être patient et garder espoir pour inventer notre vie d'après.

Patrick REINSTETTEL,
Maire d'Ammerschwihl

S'abonner à la newsletter

Comment se tenir informé sur la vie de notre commune

C'est simple, en 3 clics, vous recevrez automatiquement dans votre boîte mail toutes les nouvelles communications de la ville. Pour ce faire, se rendre sur le site internet :
« Ammerschwihl- Site officiel de la commune » à l'adresse suivante :

www.ammerschwihl.fr

The image shows a screenshot of the official website of Ammerschwihl. The website has a header with the town's name and logo, and a navigation menu. The main content area features a large banner with the text "Bienvenue sur le site officiel de Ammerschwihl". Below the banner, there are sections for "Agenda", "Dernières actualités", "Autres actualités", and "Photos". On the right side, there is a "Newsletter" section with a form to subscribe. Three red callout boxes with white text and red arrows point to the subscription form. The first box says "1. Indiquer votre adresse mail" and points to the email input field. The second box says "2. Cocher je ne suis pas un robot" and points to the "Je ne suis pas un robot" checkbox. The third box says "3. Cliquer sur souscrire" and points to the "Souscrire" button.

Votre nouveau conseil municipal

Epidémie oblige, c'est la salle des fêtes au 1^{er} étage de l'hôtel de ville qui a servi de cadre lundi 25 mai, dans le respect des conditions sanitaires, à la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal. A l'ordre du jour, l'élection du maire, des adjoints et des délégués aux différents organismes extérieurs (voir également pages suivantes).

Patrick REINSTETTEL a été réélu Maire par 17 voix et deux bulletins blancs.

Même score pour les adjoints :

Marc SCHIELE est élu 1^{er} adjoint en charge du cadre de vie.

Nathalie BOHN, est réélue 2^e adjointe en charge de l'état civil, la solidarité et les animations

Bruno MEYER, est réélu 3^e adjoint en charge de la culture, la communication et les cérémonies.



Au premier rang, de droite à gauche : Lucie PONGRATZ-GLEIZES, Guillaume KAPPLER, Eric COLON, le maire et ses adjoints, Béatrice THOMAS, Eric WEIBEL. Au deuxième rang : Gaëlle BEYL, Aline FISCHER, Manon ANTHOUARD, Joëlle BERGAENTZLE, Pascal FEUERSTEIN, Muriel BOESCH, Robin KOENIG, Marie RIEBERT-KILLE, Benoît WAGNER, Bianca THOMAS.



Masques et distanciation sociale étaient de rigueur pour cette première séance du conseil municipal

De gauche à droite : Marc Schiéélé 1^{er} adjoint, Nathalie Bohn, 2^e adjointe, le maire Patrick Reinstettel et Bruno Meyer, 3^e adjoint.



Le nouveau conseil municipal



Patrick REINSTETTEL

Maire, vice-président de la communauté de communes (CCVK).
Président du Sivom des Trois-Epis.
Urbanisme - Patrimoine
Autorisation d'urbanisme, circulation, sécurité, occupation du domaine public, bâtiments communaux, signalétique
Commission des travaux



Marc SCHIELE

Cadre de vie
1^{er} adjoint, chargé de la forêt, chasse, aménagement des espaces verts, fleurissement, réseaux divers, aires de jeux, équipements sportifs, gestion des salles communales. Délégué au Sivom des Trois-Epis.



Nathalie BOHN

Etat-civil - Solidarité
2^e adjointe, chargée de l'Etat-civil, 3^e âge, action sociale, vie scolaire, périscolaire, conseil municipal des jeunes (CMJ), vie associative, animations.
Déléguée à la communauté de communes (CCVK)



Bruno MEYER

Culture - communication
3^e adjoint, chargé de la communication, bulletin municipal, site internet, signalétique, jumelage, tourisme, maisons fleuries, cimetières, cérémonies officielles. Délégué au SIENOC (élu président en 2014).



Muriel BOESCH

Conseillère associée



Lucie PONGRATZ-GLEIZES

Conseillère associée,
Déléguée suppléante
au Sivom des Trois-Epis



Robin KOENIG

Délégué au SIVOM
de Trois-Epis et à la
Communauté de Communes (CCVK)



Gaëlle BEYL

Déléguée suppléante à la communauté de communes (CCVK) et au Parc naturel régional des Ballons des Vosges



Guillaume KAPPLER

Délégué au groupement d'intérêt cynégétique (chasse) suppléant au syndicat des Brigades vertes



Marie RIEBERT-KILLE

Personne qualifiée au CA de l'Ehpad de la Weiss



Eric COLON

Délégué suppléant au syndicat de la Fecht aval et de la Weiss



Béatrice THOMAS

Déléguée à l'office de tourisme de la vallée de Kaysersberg



Pascal FEUERSTEIN



Bianca THOMAS

Membre du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires



Eric WEIBEL

Conseiller Défense



Joëlle BERGAENTZLE

Déléguée au SIENOC



Benoit WAGNER

Délégué aux communes forestières



Aline FISCHER



Manon ANTHOUARD

Déléguée suppléante à l'OT de Kaysersberg

Les délégués auprès des organismes extérieurs

Délégués à la CCVK (communauté de communes de la vallée de Kaysersberg) : **Patrick REINSTETTEL, Nathalie BOHN, Robin KOENIG, Gaëlle BEYL** (suppléante).

SIVOM des Trois-Epis : **Patrick REINSTETTEL, Marc SCHIELE, Robin KOENIG** (titulaires), **Lucie PONGRATZ-GLEIZES** (suppléante).

SIENOC (Syndicat intercommunal des eaux du Nord-Ouest de Colmar) : **Bruno MEYER, Joëlle BERGAENTZLE**.

Syndicat mixte de la Fecht aval et Weiss : **Patrick REINSTETTEL, Eric COLON** (suppléant).

Syndicat mixte du SCOT Montagne, Vignoble et Ried : **Patrick REINSTETTEL, Bruno MEYER** (suppléant).

Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux (Brigades vertes) : **Marc SCHIELE, Guillaume KAPPLER** (suppléant).

Syndicat mixte du Parc naturel régional des ballons des Vosges : **Marc SCHIELE, Gaëlle BEYL** (suppléante).

Syndicat départemental d'électricité et gaz du Haut-Rhin : **Patrick REINSTETTEL, Robin KOENIG**.

Grand Pays de Colmar : **Patrick REINSTETTEL, Marc SCHIELE, Béatrice THOMAS**.

Conseil d'administration de la Résidence hospitalière de la Weiss : le maire membre de droit, **Nathalie BOHN, Marie RIEBERT-KILLE** (personne qualifiée).

Fédération des villes Schwendi : **Patrick REINSTETTEL, Bruno MEYER, Lucie PONGRATZ-GLEIZES**.

Groupement d'intérêt cynégétique : **Marc SCHIELE, Guillaume KAPPLER**.

Office de tourisme de la vallée de Kaysersberg : **Béatrice THOMAS, Manon ANTHOUARD** (suppléante).

Conseil de fabrique de l'église : le maire membre de droit, **Bruno MEYER**.

Association des communes forestières : **Marc SCHIELE, Benoît WAGNER**.

Conseiller en charge des questions de défense : **Eric WEIBEL**.

Commission communale consultative de la chasse (4C) : **le maire, Marc SCHIELE, Bruno MEYER, Guillaume KAPPLER, Benoît WAGNER**.

Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires : **le maire et les adjoints, Bianca THOMAS**.

Les élu(e)s sont également membres de commissions communales et intercommunales qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La rentrée à l'école

COVID 19 : Le groupe scolaire : du confinement au déconfinement

Garde des enfants prioritaires

L'école n'a jamais été fermée.

Dès le début du confinement, trois enseignantes et deux ATSEM se sont portées volontaires pour accueillir des enfants des professionnels de santé à l'école. Plusieurs parents d'élèves étant des professionnels de santé, l'école a dû faire face à de nombreuses sollicitations.

L'école était ainsi ouverte de manière continue tous les jours de la semaine et les enfants mangeaient sur place tous les jours un repas tiré du sac.

Au total, ce sont une vingtaine d'enfants qui ont pu bénéficier du dispositif de garde de la maternelle au CM2.

Ces derniers ont rapidement intégré les gestes barrières. Comme le souligne la Directrice Mme Valérie HERSCHER, « Ils ont compris que pour éradiquer «COCO» le virus, la désinfection et le lavage des mains étaient nécessaires plusieurs fois par jour ».

Les adultes ont dû, quant à eux, s'adapter très rapidement au protocole sanitaire... et apprendre à vivre avec le COVID et à développer des automatismes et des nouvelles habitudes de vie en collectivité. Il a fallu notamment supprimer dans les classes les jeux collectifs au profit de jeux individuels, limiter les déplacements des enfants dans les locaux, adapter les espaces afin de répondre aux contraintes sanitaires.

Continuité pédagogique à distance

En parallèle, l'ensemble du personnel enseignant a rapidement mis en œuvre une continuité des enseignements à distance. Des classes virtuelles et des plates-formes numériques ont été créées permettant de garder en permanence un lien avec tous les élèves confinés à leur domicile.

Les parents ont ainsi dû s'adapter à leur nouvelle mission de parent-enseignant. L'équipe enseignante souligne à cet égard la patience des parents dans cet exercice, ce qui a permis de maintenir un enseignement de qualité auprès des enfants de l'école.

Le déconfinement à l'école

Dans le cadre des mesures de déconfinement et suite à un important travail préparatoire, un retour progressif des élèves à l'école a eu lieu. Depuis le 19 mai, les CP et CM2 ont été les premiers à revenir à l'école sur la base du volontariat des familles.

Depuis le 2 juin, tous les enfants peuvent revenir à l'école, à la condition de ne pas dépasser 15 élèves par classe en élémentaire et 10 élèves en maternelle.

L'organisation du retour des élèves a nécessité beaucoup de réflexion et un véritable défi logistique mené en équipe pluri-disciplinaire par la directrice, les enseignants, la mairie, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les représentants de l'association Cadet Rousselle et les parents d'élèves.



Les salles ont été totalement réorganisées, le planning de nettoyage repensé, ainsi que les circulations dans les différents bâtiments...

La commune a fait son possible pour garantir une sécurité sanitaire à tous les enfants et au personnel.

Le périscolaire a également pu rouvrir ses portes dans ce cadre avec une capacité d'accueil limitée à 43 enfants mais une équipe toujours présente et motivée, toujours prompte à partager ces moments, aussi compliqués qu'ils puissent être, avec les enfants de notre école.

Il convient de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont permis et permettent aujourd'hui encore d'accueillir les enfants et d'assurer leurs enseignements à distance ou sur site et qui ont ainsi contribué à surmonter cette crise et maintenir un lien si important tant socialement que d'un point de vue éducatif.

MERCI A TOUTES ET A TOUS.... !



Blouses et masques

COVID 19, UNE ARMEE DE COUTURIERES à AMMERSCHWIHR

Pendant le confinement, la mobilisation de l'équipe municipale d'Ammerschwihr a permis de trouver des solutions concrètes grâce à l'engagement de bénévoles couturières de la commune : Andrée B, Annick L, Arlette F, Béatrice T, Catherine M, Cécile L, Gabrielle F, Jeannine F, Jeannine R, Marie-Claire M, Marguerite F, Martine B, Michèle D, Linda S et Simone S.

En effet, afin de se préparer à faire face à un risque de rupture de sur-blouses jetables utilisées par le personnel de l'EHPAD de la WEISS (Ammerschwihr/ Kaysersberg), des couturières bénévoles se sont spontanément proposées pour apporter leur aide.

Des draps ont été fournis par l'EHPAD de la Weiss. C'est ainsi que plus de deux cents sur-blouses lavables ont été confectionnées pour l'EHPAD. A cela s'ajoute la réalisation d'une trentaine de sur-blouses jetables remises aux infirmières du cabinet libéral et à nos sapeurs-pompiers du corps communal.

Cette action vient compléter l'initiative personnelle prise par Annick, Béatrice, Catherine, Linda et Andrée pour réaliser des masques en tissu remis à différents établissements, des infirmiers libéraux, et donnés aux habitants. Une mention particulière à Béatrice qui en a confectionné plus de 1200 !

Un grand merci à ces dames qui se sont investies à leur niveau dans cette crise sanitaire sans précédent.



COVID-19, Campagne de distribution «Un masque pour tous les haut-rhinois»

La Ville d'Ammerschwihr et la Communauté de communes de la vallée de Kaysersberg se sont associées à la commande groupée de masques en tissu réutilisables dans le cadre de l'opération «un masque pour tous les Haut-Rhinois» initiée par le Conseil départemental du Haut-Rhin.

En raison d'un retard dans la fabrication, le Conseil Départemental a pris la décision d'étaler ses livraisons. Une première dotation de masques puis une seconde ont été distribuées par les conseillers municipaux dans les boîtes aux lettres des habitants qui ont répondu au questionnaire.



EHPAD de la Weiss

EHPAD : MAINTENIR LE LIEN SOCIAL MALGRÉ LA DISTANCIATION PHYSIQUE : CES CONDITIONS DE VISITE QUE LES FAMILLES DOIVENT RESPECTER



Les personnes âgées sont aujourd'hui parmi les populations les plus vulnérables face à la pandémie de Coronavirus Covid-19. Fragiles du fait de leur âge, elles doivent être tout particulièrement protégées. Mais protéger ne doit pas rimer avec isoler. Les mesures appliquées dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) visent à créer un sas de sécurité autour d'elles pour éviter la contamination venue de l'extérieur. Dès fin mars, les mesures sanitaires, préconisées par le ministre de la Santé, ont été portées au

plus haut, avec l'isolement en chambre individuelle et la suppression des visites dans les EHPAD. Madame Corinne Louis, directrice des EHPAD de Kayzersberg, Ammerschwihl et Bergheim, précise : « Les résidents n'étant pas des malades, le confinement en chambre, sans voir la famille et sans pouvoir se voir entre eux des journées entières est extrêmement difficile. » Les seules rencontres autorisées sont celles par l'intermédiaire de Skype, séances familiales qui laissent un sentiment mitigé. Bénéfiques pour certains, ces rencontres sont compliquées pour d'autres qui ont des soucis auditifs, visuels ou des troubles cognitifs. Les animatrices ont eu fort à faire pour accompagner nos aînés et éviter des situations de mise en échec des résidents devant ces nouvelles technologies. La première phase de déconfinement, à partir de mi-mai, a permis une certaine amélioration et a évité le glissement psychologique des anciens. La reprise possible des visites encadrées au sein des structures et l'ouverture des salles à manger en limitant le nombre de résidents par table ont été accueillies avec bonheur.

La deuxième phase de déconfinement, et notamment celle concernant l'assouplissement des conditions de visites dans les EHPAD est amorcée depuis le 5 juin 2020. Qu'en est-il aujourd'hui à la Résidence de la Weiss dans le lieu de vie de nos aînés ?

Quelles sont les possibilités de visite à ce jour ?

Des rencontres virtuelles, par l'intermédiaire de Skype, sont toujours possibles le matin. Pour l'ensemble des résidents, des visites hebdomadaires, au sein de la résidence, sont possibles l'après-midi. Elles sont organisées dans le respect des mesures barrières, dans le jardin lorsque la météo est clémente et au sein de l'accueil de jour (service fermé en ce moment) quand le temps est plus maussade. Le circuit des résidents et des visiteurs est défini afin de rendre les visites plus fluides. Francine, l'animatrice, est là pour veiller à la bonne organisation. Mme Corinne Louis indique que le personnel soignant, n'est pas en nombre suffisant pour gérer le fonctionnement autour de ces visites. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de possibilité de visites le week-end, le poste d'animatrice est un poste à temps partiel.

Pour les résidents en fin de vie, les familles (2 personnes de plus de 12 ans) sont autorisées à faire des visites en chambre dans le respect des gestes barrières, tous les 2 jours, sous la responsabilité de l'infirmière.

Quelles sont les consignes applicables aux EHPAD qui doivent être maintenues ?

- Respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique : port obligatoire de la visière ou du masque, pas de contact physique et respect d'une distance de 1.5 mètres entre les visiteurs et le résident
- Visite sur rendez-vous
- Nombre de visiteurs restreint : 2 visiteurs maximum (de plus de 12 ans).
- Signature d'une charte de bonne conduite par les visiteurs
- Tenue d'un registre des visiteurs
- Durée de visite limitée : 30 minutes
- Présence d'un personnel de l'EHPAD (en général l'animatrice de l'établissement), de manière non continue, afin de concilier l'intimité, le respect des gestes barrières et les mesures d'hygiène avant et après chaque visite, ainsi que la possibilité d'intervention en cas d'urgence.

Ce qui n'est pas encore possible

Les rencontres en chambre, les contacts physiques directs sans équipement individuel de protection ne sont pas prévus pour le moment.

Ce qui est à souligner

Madame Corinne Louis tient à souligner l'élan de solidarité dont ont pu bénéficier les trois EHPAD locaux. En effet, des visières ont été offertes par l'entreprise Ricoh, et les couturières d'Ammerschwihl ont été d'une efficacité remarquable en fournissant dès le début de l'épidémie, des blouses réutilisables aux soignants. Elle explique que le projet, mis en veille momentanément, de création d'un nouvel EHPAD sur le site d'Ammerschwihl permettra d'améliorer la qualité de l'hébergement pour les résidents, la qualité de travail pour le personnel et la mutualisation des moyens en cas de survenue d'un nouvel événement pandémique. Le simple exemple du temps de présence de l'animatrice pour l'organisation des visites avec les familles est parlant. Avec 2 animatrices (celle de Kaysersberg et celle d'Ammerschwihl) sur un seul site, le champ des possibles s'ouvre.



Mme Corinne LOUIS, directrice
des EHPAD d'Ammerschwihl,
Kaysersberg, Bergheim.

Dessins pour l'EHPAD

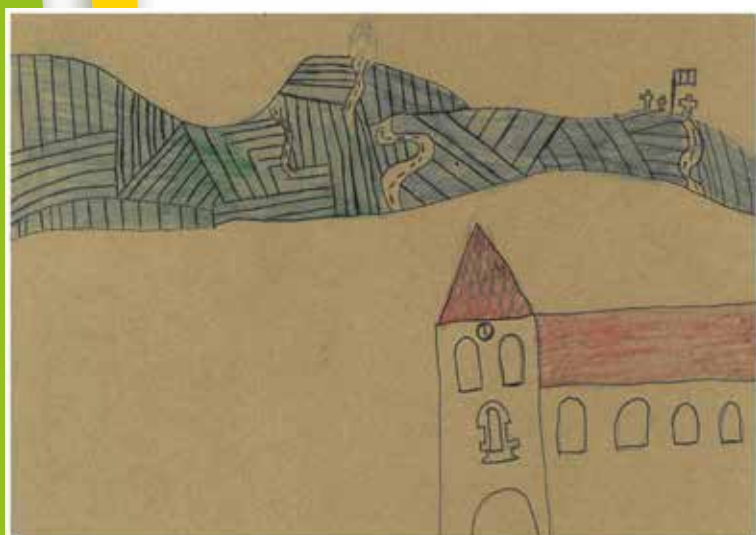
Au CMJ - Dessins pour la maison de retraite

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, le CMJ avait pour habitude (par groupe de 3 ou 4 enfants) de rencontrer les résidents de la maison de retraite et de l'accueil de jour pour une après-midi récréative autour de jeux et de pâtisseries.

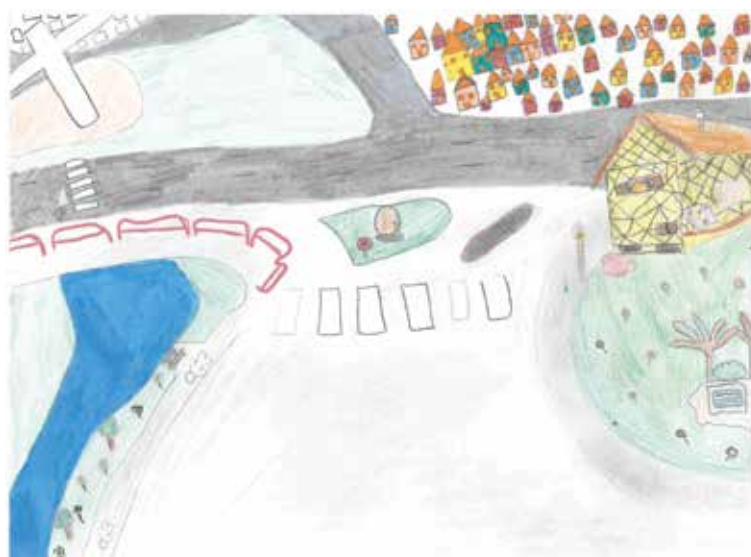
Début mars cela n'étant plus possible, chaque jeune du CMJ a réalisé un dessin sur le thème « ce que je vois de la fenêtre de ma chambre ».

Ces dessins ont été remis aux résidents pour égayer leurs journées de confinement.

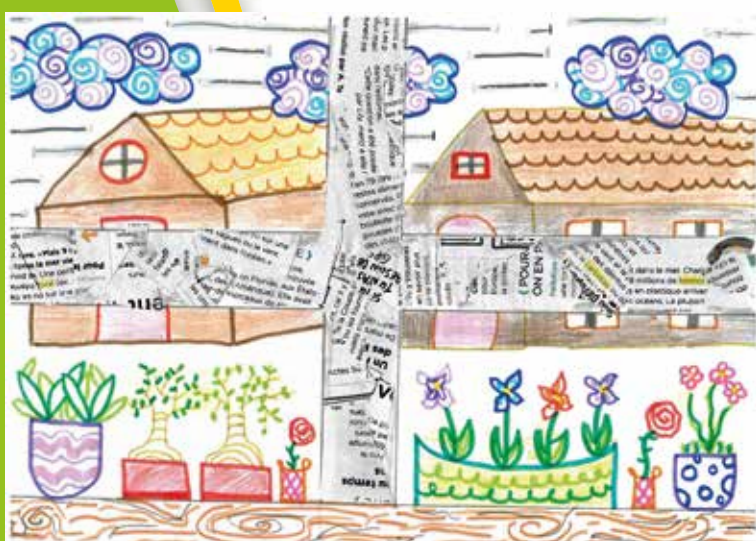
En voici une petite sélection.



Achille KÖRPER



Lilou PINEAU



Mathilde WEIBEL



Théo MAUGER

Vote du budget

Après la séance d'installation du 25 mai, la nouvelle équipe municipale a voté son premier budget le 8 juin dernier.

Le budget Ville s'élève à 2 500 000 € pour la partie Fonctionnement et à 1 160 000 € pour la partie Investissement.

Voici les principales nouvelles opérations d'investissement retenues :

- 30 000 € pour la mise aux normes dans les bâtiments communaux
- 12 000 € pour du matériel informatique destiné aux services administratifs
- 19 000 € pour des remplacements de poteaux incendie
- 180 000 € pour le remplacement d'un tracteur et d'une épareuse (faucheuse) pour les services techniques
- 30 000 € pour des travaux d'amélioration à l'hôtel de ville (salle des fêtes et caveau)
- 88 000 € pour la voirie urbaine
- 20 000 € pour des travaux d'hydraulique agricole
- 34 000 € pour des travaux au groupe scolaire
- 100 000 € pour le démarrage des études d'accessibilité et de mise aux normes au groupe scolaire

Le budget Eau et assainissement s'élève à 600 000 € pour la partie Exploitation et à 160 000 € pour la partie Investissement.

Voici les principales opérations d'investissement retenues :

- 9 000 € pour le remplacement de compteurs d'eau
- 50 000 € pour la réfection de branchements
- 30 000 € pour des travaux sur le réseau de distribution
- 13 000 € pour le remplacement d'un hydro-stabilisateur (régulateur de pression) près de la Porte Haute.

Les nouveaux élus ont également décidé de **ne pas augmenter** les taux des impôts locaux (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie), la taxe d'habitation étant gelée en attendant la refonte de la fiscalité directe locale prévue pour 2020.



Géraniums drive

« Géraniums drive » avec Cartable et Compagnie

L'opération Géraniums organisée par la mairie a pu avoir lieu cette année, malgré le confinement, avec la collaboration de l'association Cartable et compagnie et la pépinière Jenny de Sigolsheim.

Cette dernière a organisé un drive afin que chacun puisse récupérer ses plants en toute sécurité. 2044 plants ont été commandés, pas de rempotage, mais la mairie a offert aux habitants d'Ammerschwihr le terreau (116 sacs au total).

Les bénéfices de ces commandes profiteront aux enfants de l'école pour les différentes activités comme le théâtre, le judo, le cinéma...

Laurence Huon, présidente de Cartable & compagnie

Photo : Mme Jenny des pépinières éponymes de Sigolsheim



Des géraniums pour l'Hôtel de ville

Une poignée d'élus s'est mobilisée samedi matin 6 juin pour repoter les géraniums de l'Hôtel de ville, histoire de soulager la tâche des agents chargés des espaces verts. Plus de 80 jardinières ont été ainsi préparées dans la bonne humeur.



Trois-Epis

La Station touristique des Trois Epis en temps de crise

Le magnifique site de Trois Epis n'a évidemment pas échappé aux règles du confinement fixé par arrêté préfectoral. Là-haut, comme ailleurs, il a fallu respecter les mesures barrières afin de limiter la propagation du virus, chacun étant appelé à participer aux efforts pour juguler la pandémie.

Le lieu de pèlerinage, où est perpétué le plus célèbre culte marial d'Alsace, n'a pas connu l'habituelle affluence en raison des mesures restrictives de déplacement, de circulation, de réunion : l'église de l'Annonciation a été privée des offices religieux et la chapelle est fermée pour cause de travaux intérieurs.

Depuis le début de la crise sanitaire, un escadron de gendarmerie mobile a trouvé à se loger au couvent des Pères Rédemptoristes, le temps de sa mission. Les gendarmes, présents jusqu'à la mi-juin, avaient pour mandat de faire respecter les consignes, de circulation, de fréquentation des lieux publics dans toute la région... Confinement, déconfinement, les règles ont évolué parallèlement à la situation sanitaire et les sanctions appliquées avec sévérité pour les contrevenants.

La MGEN, établissement de soins, a pris sa part dans l'accueil de patients victimes du COVID 19. En 2^{ème} ligne après les hôpitaux civils de Colmar, une unité de post COVID d'une trentaine de lits a été organisée, tout en maintenant les soins de suite et de réadaptation de la patientèle habituelle. Quelques soignants issus du réseau national MGEN ont heureusement prêté main forte, dans le cadre d'une réorganisation globale rigoureuse et ciblée. L'hommage rendu chaque soir par les Français aux personnels soignants a certainement résonné jusqu'à Trois Epis.

Quant aux habitants du site, les mesures restrictives ont été diversement appréciées, d'aucuns manifestant publiquement incompréhension, mécontentement et critiques à l'égard des auteurs des règles, et ceux chargés de leur application, pendant que d'autres témoignaient du bonheur de vivre sur site, de l'incalculable chance de vivre le confinement dans des conditions particulièrement favorables et tout disposés à participer à l'effort collectif en se pliant aux règles sanitaires, aussi contraignantes soient-elles. Ces derniers, et de nombreux administrés sur tout Ammerschwihr, ont également exprimé leurs remerciements à tous ceux qui, en première ligne, ont œuvré sur le terrain, à la santé, au confort, au réconfort, à la sécurité des personnes.

Nous nous en faisons l'écho avec beaucoup de plaisir.



Des travaux de renouvellement de câble à haute tension sont en cours à gauche du chemin du Belvédère. Ici, à droite du chemin, passe la conduite du SIENOC (Syndicat des eaux du Nord-Ouest de Colmar) pour alimenter Labaroche après avoir alimenté Trois-Epis.

Produits frais et marché du terroir



Produits frais à domicile et marché du terroir

Lors de la crise épidémique, la municipalité a sollicité les producteurs présents lors des Estivales du jeudi soir de l'été (pour l'heure, elles sont suspendues) pour faciliter l'approvisionnement des habitants en organisant dans un premier temps, une livraison de paniers de fruits et légumes ou de produits laitiers. Avec une organisation garantissant le respect des gestes barrières, et la reprise dans un deuxième temps d'un marché du terroir tous les jeudis soirs (de 17h30 à 19h30) sur la place de l'hôtel de ville, les habitants peuvent encore se fournir en produits frais auprès de différents producteurs en privilégiant les circuits courts : les fruits et légumes chez les maraichers Laurence et Dominique Bousila, fromages fermiers de Christine Chaize de la ferme auberge du Rain des Chênes à Orbey- Hautes Huttes, tourtes et charcuteries avec la ferme auberge du Gustiberg, et les glaces de la ferme Didierjean.

Un service et un rendez-vous visiblement appréciés par tous ...



Visite des bâtiments communaux

Vendredi 5 juin dernier, les membres du nouveau conseil municipal sont allés visiter à vélo les bâtiments de la Ville d'Ammerschwihr.

Ils ont ainsi pu visiter chaque bâtiment, du sous-sol au grenier, composant le patrimoine municipal, les affectations de ces derniers mais également les travaux en cours ou à venir qu'il convient de réaliser.

Guidés dans cette visite par le Maire et le responsable des services techniques, les conseillers municipaux se sont rendus aux ateliers et hangars municipaux, à l'ancien abattoir, au cimetière, au groupe scolaire, à la maison Saint-Ignace à l'Hôtel de Ville et l'ensemble de ses salles et annexes.

Cette après-midi a permis à chacune et chacun, dans la bonne humeur, de mieux connaître le patrimoine de la Ville mais également de bien appréhender les enjeux liés tant à la gestion qu'à leur devenir.



Visite en forêt

De même, les nouveaux élus ont fait une sortie en forêt d'Ammerschwihr (1200 ha) samedi 13 juin sous la houlette de Jean-Luc Ruhlmann, agent ONF, qui, avec la passion qui le caractérise, leur a fait partager les enjeux de la gestion forestière. Vente du bois, maladies, la diversité des essences est essentielle, surtout dans un contexte de réchauffement climatique avéré. Le circuit a conduit les élus jusqu'au Bruderhuss et à l'abri des chasseurs.



Ça s'est passé en 2020



La guitare dans tous ses états : Concert pour les 20 ans de l'association sous la direction de Jean-Jacques Fimbel



21 janvier : Nuit de la thermographie ou comment sensibiliser aux économies d'énergie



3 février : Conférence de Francis Lichtlé sur l'histoire d'Ammerschwihl (2e partie)



22 janvier : Petit moment d'échange intergénérationnel, à la résidence de la Weiss ce mercredi, où le Conseil Municipal des Jeunes d'Ammerschwihl s'est rendu pour tirer les rois avec les résidents.



16 février : Puces des couturières organisées par l'Association familiale





22 février- 7 mars Rires garantis, avec la pièce de Théâtre alsacien «D'r Bàbba isch schwänger » (Papa est enceinte) avec la troupe Storcki



1^{er} mars : Fête des Aînés à la salle polyvalente



Ça s'est passé en 2020



15 mars : 1^{er} tour des Elections municipales avec distanciation physique et cheminement à sens unique en raison de la pandémie au COVID-19, sortie par l'arrière (50 % de participation).
La caméra de France 2 pour l'émission Envoyé spécial était présente aussi.
La France sera confinée pour trois mois à partir du 17 mars



8 mai : Commémoration de la victoire de 1945, dépôt de gerbe en petit comité (et avec masques) pour respecter les règles sanitaires..

Des cigogneaux sur notre Porte Haute

Le bulletin municipal de juillet 2014 montrait les images de la mise en sécurité du nid de cigogne sur la Porte Haute. Un peu ironiquement, le commentaire soulignait : « Espérons que cette remise en ordre du nid favorisera la fécondité du couple ». En effet, il était stérile depuis l'année 2005.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Nous avons le plaisir de voir grandir deux cigogneaux.

Dès début avril, en observant les parents se relayer, infatigablement, sur le nid sans jamais le laisser seul, il nous paraissait évident qu'une couvaison était en route. Au départ, trois œufs étaient visibles depuis un poste d'observation sur le haut de la colline, puis trois bébés dont l'un n'a, malheureusement, pas survécu aux intempéries.

Nos deux cigogneaux se font nourrir par leurs parents, ils essaient leurs ailes sous nos yeux ébahis, ils observent avec curiosité ce qui se passe autour d'eux et en-dessous. L'un d'eux semble assez hardi et un peu plus avancé, ça doit être l'aîné. C'est un ravissement de les voir évoluer là-haut.

Un bon présage pour les années à venir ?



Au CMJ crémation sapins

Le samedi 11 janvier dernier, le CMJ a invité la population à la première crémation des sapins de Noël qui se déroula rue de Pairis, à proximité des ateliers communaux, sur un terrain viticole mis à disposition par la famille SCHOECH que nous remercions.

Après une petite procession, les enfants ont embrasé les sapins et le ciel d'Ammerschwihr s'est mis à rougeoyer.

Pour clôturer la soirée, la municipalité a offert une boisson chaude aux personnes présentes.



Au CMJ Opération Batraciens

Au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Opération batraciens

Le vendredi 13 mars en début de soirée, le CMJ a participé à une opération de comptage des batraciens.

Après un cours sur les différentes espèces donné par Philippe Mercklé (service environnement du conseil départemental) et Philippe Barotte (Brigade Verte), les jeunes sont allés sur le terrain le long de la route de Labaroche.

La météo trop sèche n'a permis de comptabiliser qu'une petite dizaine de batraciens.

Malgré tout, les enfants ont apprécié cette sortie et ont chaleureusement remercié les intervenants et les organisateurs Patrick Siblinger et Olivier Marck (tous bénévoles) pour cette organisation,

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.



Déclaration de récolte

Appellation	Cépage	Superficie (ares)	Volume brut (hl)
AOC Alsace blanc	Chasselas	489,4	333,22
AOC Alsace blanc	Sylvaner	955,75	677,96
AOC Alsace blanc	Auxerrois	2103,93	1532,86
AOC Alsace blanc	Pinot Blanc	3166,41	2396,87
AOC Alsace blanc	Pinot	803,82	560,03
AOC Alsace blanc	Assemblage	843,68	829,14
AOC Alsace blanc	Riesling	7904,91	4899,96
AOC Alsace blanc	Pinot Gris	5211,36	3333,83
AOC Alsace blanc	Muscat	1353,66	977,72
AOC Alsace blanc	Gewurztraminer	7124,82	3011,18
AOC Alsace blanc	TOTAL	29957,74	18552,77
AOC Alsace Lieu-dit	Auxerrois	24,4	10
AOC Alsace Lieu-dit	Pinot	97,39	64
AOC Alsace Lieu-dit	Riesling	306,91	100,88
AOC Alsace Lieu-dit	Pinot Gris	383,01	164,18
AOC Alsace Lieu-dit	Muscat	22,45	7,2
AOC Alsace Lieu-dit	Gewurztraminer	128,17	43,7
AOC Alsace Lieu-dit	Pinot Noir		
AOC Alsace Lieu-dit	Rouge	89,82	44,5
AOC Alsace Lieu-dit	TOTAL	1052,15	434,46
AOC Alsace Grand Cru	Riesling	2153,63	971,68
AOC Alsace Grand Cru	Pinot Gris	540,19	237,79
AOC Alsace Grand Cru	Muscat	11,06	6,08
AOC Alsace Grand Cru	Gewurztraminer	2449,46	974,29
AOC Alsace Grand Cru	Assemblage	346,88	134,53
AOC Alsace Grand Cru	TOTAL	5501,22	2324,37
AOC Alsace Pinot noir	Pinot Noir Rosé	3394,79	2216,93
AOC Alsace Pinot noir	TOTAL	3394,79	2216,93
AOC Alsace PN rouge	Pinot Noir		
AOC Alsace PN rouge	Rouge	342,49	172,6
AOC Alsace PN rouge	TOTAL	342,49	172,6
AOC Crémant d'Alsace	Pinot Blanc	3669,77	2799,83
AOC Crémant d'Alsace	Chardonnay	218,38	162,12
AOC Crémant d'Alsace	Pinot Noir Blanc	315,54	244,81
AOC Crémant d'Alsace	Riesling	280,39	180,62
AOC Crémant d'Alsace	Pinot Gris	647,05	413,48
AOC Crémant d'Alsace	Pinot Noir Rosé	640,1	462,22
AOC Crémant d'Alsace	TOTAL	5771,23	4263,08
Vins sans IG	Blanc	202,38	129,52
Vins sans IG	TOTAL	202,38	129,52
TOTAL Général		46222	28093,73
Nombre de déclarants		87	

La confrérie du Kaefferkopf et son oenothèque

REBOUCHAGE des vins de l'Oenothèque

L'oenothèque des Amis d'Ammerschwahr et du Kaefferkopf (AAK) fut instituée dès la création de la confrérie pour garder des trésors vivants du Kaefferkopf et illustrer entre autres qualités, la capacité de bonne conservation des vins de ce terroir.

Toutefois, l'une des fragilités des bouteilles conservées dans l'oenothèque, c'est le bouchon.

Certaines étiquettes indiquent les millésimes 1981, 82, 83...

Les bouchons doivent être remplacés avant qu'ils ne protègent plus le vin. Qu'à cela ne tienne, le 16 janvier dernier, une petite dizaine de consœurs et confrères se sont attelés à répertorier les bouteilles, extraire les bouchons, goûter le contenu, estimer le potentiel, ouiller, refermer les flacons par un bouchon neuf et les remettre sur les rayonnages.

470 bouteilles sur un total de 7000 flacons ont été inventoriées en quatre bonnes heures par les participants à cette opération qui s'est déroulée à un rythme enlevé dans une ambiance sereine et cordiale.

Le Grand Maître François Blum



La croix du Meywihr

La croix du Meywihr, à terre, une nouvelle fois.



Les forts coups de vent lors des tempêtes du début de cette année 2020 ont provoqué des dégâts considérables, y compris dans notre forêt, arbres déracinés encombrant les chemins forestiers, d'autres écrasant des pieds de vignes en lisière de forêt, ainsi qu'une croix dite du «Palmerain» en grès de 1615, route des Trois-Epis et la

structure de la croix du Meywihr.



On connaît mal son histoire lointaine. La transmission orale nous dit que les nuages s'amoncelant au-dessus du « Bundelkoepfla » et donc, aussi, du « Meywihrkoepfla » sont de mauvais augure et peuvent déclencher de violents orages accompagnés de grêle.

La croix devait-elle être une supplique vers le ciel pour que soit épargné le magnifique vignoble dont les coteaux du « Kaefferkopf » qui s'étalent à ses pieds ? Toujours est-il qu'elle se dresse là-

haut de mémoire d'homme, que les Ammerschwihriens la vénèrent et la considèrent comme leur patrimoine.

La croix fut détruite en décembre 1944 lors des combats pour la libération de notre cité. Sur décision du député-maire René Kuehn et de son conseil municipal, une nouvelle croix fut érigée en 1953. Malheureusement, en 1966, elle gisait par terre en morceaux, victime des intempéries.

Le 25 juillet 1967, une croix neuve fut montée et dressée par les membres de la section ADEIF d'Ammerschwihir (Association des Evadés et Incorporés de Force) à son initiative et par ses propres moyens.

Le 26 juillet 1987, la croix a été rénovée, complètement. Les membres de l'ADEIF accompagnés d'un employé communal à bord de l'engin-pelle mis à la disposition par la municipalité, associèrent leurs compétences et leurs forces pour, tout d'abord, immuniser la croix contre les ennemis du bois, ensuite pour l'élever, ornée de sa rosace initiale, dans sa position verticale, et, enfin, pour la sceller dans son socle de roc et de ciment.

Vivant vestige du passé, la croix du Meywihr restera un signe pour les générations futures.

Pour marquer le culte du souvenir, la décision a été prise lors du 50^e anniversaire de la promulgation de l'infâme décret du 25 août 1942, d'ériger à côté de la croix, une stèle en souvenir des camarades tombés et disparus.

La stèle a été posée le 28 avril 1993 par les membres de la section avec l'aide du service technique de la commune. Orientée vers l'Est, vers les pays où nos concitoyens ont laissé leur vie pour une cause qui n'était pas la leur, son « regard » passe au-dessus du clocher et des vieux toits d'Ammerschwih, s'accrochant au passage à la Nécropole de Sigolsheim où reposent tant de soldats français morts pour notre libération en 1944-1945.

Le 8 mai 1993, lors de l'inauguration de la stèle, le curé-doyen Jérôme Edelmann procéda à la bénédiction de la croix en bois rénovée et de la stèle en rappelant dans sa prière « Que l'amour est plus fort que la mort et que la paix apporte le bonheur aux hommes ».

Le maire de l'époque, Bernard Rosé, s'exprima sur l'infamie que fut l'enrôlement de force et lança un appel à la jeunesse et à la mémoire, en souhaitant que le Meywihkopf, avec la croix et la stèle, devienne plus que jamais une zone de recueillement et de méditation.



Sources : D'après les éléments d'archives de l'ADEF section d'Ammerschwih transmis par Madame Suzanne Florence.

A noter : Pour des raisons d'accessibilité, une nouvelle stèle en mémoire du drame de l'incorporation de force a été érigée en 2006 place des Malgré-nous en face de la Résidence de la Weiss et rassemble chaque année autour du 25 août une cérémonie du souvenir. 137 jeunes d'Ammerschwih ont été incorporés de force dans la Wehrmacht, dont 43 ne sont pas revenus du second conflit mondial, tués ou disparus.



Un peu d'histoire la cour des Ribeaupierre

L'ancienne cour dîmière des Ribeaupierre



La cour en 1946

Autour de l'église Saint-Martin subsistent encore quelques vieilles bâtisses qui révèlent une longue histoire. L'historien Francis Lichtlé nous en livre quelques pages...

Depuis le début du XIII^e siècle, les sires de Ribeaupierre possédaient de nombreux biens et droits à Ammerschwihr, entre autres, la dîme qu'ils avaient acquise en 1253 du couvent des Augustins de Sylo de Sélestat ainsi que leur cour et leur pressoir. Par la suite, la part de cette dîme s'éleva à 5/8. L'abbaye de Feldbach en prélevait les 2/8, part qui revint en 1631 au collège des jésuites d'Ensisheim, puis en 1765, au collège royal de Colmar. Le dernier 1/8, qui, à l'origine appartenait aux nobles de Landsberg puis aux Eptingen, fut transmis aux Tiercelines d'Ensisheim

sauf un 1/24 de ce huitième qui était prélevé par le sieur de Plarr, écuyer, demeurant à Esch et à ses héritiers. Les sires de Ribeaupierre possédaient également un quart de la dîme de Meywihr depuis 1298 comme fief de la maison d'Autriche. Ce droit fut confirmé en 1454 par le duc Albrecht. L'abbaye d'Alspach, déjà propriétaire des trois quarts de la dîme, racheta ce dernier quart pour 4 000 livres tournois le 31 janvier 1692.

Outre la dîme, les Ribeaupierre percevaient annuellement la taille et de nombreux cens et rentes (une moyenne de 3 300 litres au XVIII^e siècle) dont le produit était encavé dans leur propriété (Zehntenhof) située au sud de l'église. Un responsable (Zehntenmeyer), résidant sur place et rétribué par la seigneurie, veillait au bon fonctionnement de la cour. Il dirigeait, entre autres, la dizaine de personnes, engagée chaque année à la perception de la dîme dans le ban lors des vendanges ainsi que les deux ou trois hommes employés au pressoir (Trottknechte). Outre le logement, il percevait une rétribution annuelle qui s'élevait en 1766 à 15 mesures de vin (720 litres), un quartaut de froment et 5 livres 6 sols 8 deniers en argent. Le produit de la dîme variait selon les conditions climatiques. En 1610, elle rapporta 24 288 litres à Ammerschwihr et 7 392 à Meywihr. En 1612, les vignes ayant gelé, elle ne produisit que 1 150 litres pour les deux. De 1700 à 1706 les Ribeaupierre percevaient une moyenne annuelle de 14 500 litres. De 1755 à 1761, elle s'établissait à 20 000 litres. Les meilleures années connues au XVIII^e siècle étaient 1727 avec 38 544 litres, 1712 avec 35 088 litres et 1775 avec 29 280 litres. Les pires : 1639, 912 litres, 1675, 480 litres, 1709, toutes les vignes avaient gelé, 1745 avec 1 848 litres, 1731 avec 3 360 litres.

Le bâtiment évolua au cours des siècles. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que les documents comptables des Ribeaupierre nous informent sur les transformations successives. En 1624, sept charrettes de sable et huit quintaux de chaux furent nécessaires pour des travaux de maçonnerie à la grange. En 1627, la toiture du bâtiment abritant le pressoir (Trotthus) fut entièrement remaniée et en 1651, un plancher mis en place au-dessus du pressoir permit l'accès à la toiture par l'intérieur. En 1652, le fermier remplaça le poêle, détruit lors du cantonnement des troupes lorraines, ainsi que trois fenêtres qui avaient subi le même sort. En 1664, la couverture du Trotthus

fut à nouveau refaite, nécessitant la pose de 5 000 bardeaux et un nouveau pilier en chêne fut mis en place dans la cave. En 1682, le maçon utilisa 150 briques de cheminée et 100 briques ordinaires ainsi que deux quintaux de chaux pour la construction d'un nouveau four. Deux ans plus tard, en 1684, une nouvelle porcherie fut installée, nécessitant 28 pièces de bois, 600 bardeaux, 375 tuiles, 600 clous et deux quintaux de chaux.

Mais c'est en 1724 que le bâtiment subit ses plus importantes transformations. La seigneurie versa 1 828 Gulden à Georges Guldenfels, responsable de la cour à l'époque, afin de financer les travaux de construction d'un nouveau bâtiment. Il quitta les lieux et logea chez Joseph Noll pour la durée du chantier. Le voiturier Louis Knecht se chargea de déménager les tonneaux au Herrenkeller pour la durée des travaux. Le 7 mars 1724, Guldenfels traita avec Jean Anselm d'Orbey pour la fourniture de 422 pièces de bois à livrer entre Pâques et la Saint-Jean-Baptiste au Zimmerplatz (actuel square Thérèse Bonney), au prix de 20 sols par pièce, quatre mesures de vin (200 litres) et deux quartauts de grains. Il traita également avec Jean Didier, officier de la seigneurie au Bonhomme, pour la livraison de 400 pièces de bois et 850 lattes. Le même jour, il signa un marché avec Nicolas Anselm, maçon d'Orbey. Après la démolition de l'ancien bâtiment, il devait ériger les nouvelles fondations et élever les murs, moyennant le versement de 550 livres, 10 mesures de vin et 8 quartauts de grains. Christian Dobler et Jean-Guillaume Sontag, charpentiers de Kaysersberg, furent chargés de démonter l'ancienne charpente et les poutres des étages et mettre en place une nouvelle structure pour 600 livres, 11 mesures de vin et 6 quartauts de grains. L'ancienne charpente fut adjugée à Ignace Schielé, garde des Domaines du roi, pour 24 Gulden.

Pour un salaire de 280 livres et 8 mesures de vin, Georges Guldenfels chargea le maçon Christian Schuller des travaux du sol de la nouvelle cave, d'une nouvelle cheminée et d'un four. Il mit également en place les encadrements de fenêtres, crépit l'extérieur des murs « und auswendig das ganze Gebau zu mauren » et les peignit en rouge. Il démolit l'ancien mur de clôture et le reconstruisit. Un autre maçon, Jean Schöch fournit un évier en pierre ainsi que quatre pieds pour soutenir le grand poêle et réalisa huit marches à la cave. Joseph Barthelmé, menuisier, posa 17 différentes portes, 23 volets, plusieurs planchers et installa une rampe d'escalier pour 54 Gulden et 2 mesures de vin. A ces travaux, s'ajoutèrent ceux de Martin Ebenrecht, serrurier, de Pierre Muller, maître-poêlier, qui fournit deux nouveaux poêles en faïence sans oublier les travaux de Jean Barthelmé, vitrier. Ce dernier fut chargé de sertir cinq fenêtres en carreaux ronds et six fenêtres en carreaux normaux en utilisant du plomb de qualité. Abraham Fallier et Jean-Georges Thomann, cloutiers, fournirent 2 250 clous de différentes sortes.

Parmi les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle cour d'îmière, relevons, entre autres, 470 charrettes de sable, 8 000 bardeaux, 16 788 tuiles (5 558 de la tuilerie d'Ammerschwihl, 1 800 de celle de Kientzheim, 5 350 de Sigolsheim et 4 080 de Katzenthal), 457 quintaux de chaux et plusieurs centaines de briques. François Jäcklé transporta de l'argile pendant onze jours et de la terre pendant une semaine. Louis Knecht en fit de même pour du sable pendant 14 jours. Des voituriers de Labaroche livrèrent 8 chênes et 8 sapins. Pour différents travaux de forgeron et de serrurier, la seigneurie de Ribeaupierre avait fourni deux plaques de fer d'un poids de 166 et 232 livres.

Débutés en 1724, les travaux s'achevèrent fin 1725. Un nouveau pressoir avait également été installé et avait nécessité l'emploi de 16 grumes.



Deux ans plus tard, la grande cave fut pavée et la toiture de la porcherie et du poulailler nécessita l'emploi de 400 tuiles.

Certains matériaux de l'ancienne cour furent vendus. Ignace Hamberger, garde des domaines du roi, acquit le bois du vieux bâtiment du Trotthus. Le petit pressoir ainsi que le bois du « Trotthstublein » furent également cédés pour 78 florins. La seigneurie vendit également 5 386 vieilles tuiles pour 18 florins.

D'autres travaux furent réalisés en 1735. La restauration d'une partie de la toiture nécessita 5 000 bardeaux. Le charpentier Joseph Jenny utilisa 24 poutrelles pour restaurer la toiture et 750 dalles en terre cuite furent employées pour le dallage de la pièce de stockage des fruits et des céréales. Ces travaux nécessitèrent également 6 charrettes de sable et 6 quintaux de chaux.

En 1742, le charpentier Christian Dobler reçut 30 livres et 15 pots de vin pour le remplacement de 12 poutres. L'installation d'une cheminée « à la française » avait été demandée par le fermier de l'époque Nicolas Peltier. La seigneurie de Ribeaupierre donna son accord mais aux frais du fermier. Deux ans plus tard, en 1744, Bastian Unternehrer, tuilier de Kaysersberg, livra 8 000 tuiles et 8 quintaux de chaux. En 1754, Sébastien Bachmann entreprit des travaux de charpente dans le hall du pressoir pour une somme de 30 livres.

Le 9 juillet 1770, Jean-Georges Traber et Antoine Kohler furent chargés d'inspecter le bâtiment, constatant d'une part le mauvais état côté rue de l'Eglise, d'autre part plusieurs interventions à faire sur l'édifice. Ils estimèrent la rétribution du charpentier à 60 livres, celle du maçon à 130 sans oublier la livraison de 150 litres de vin pour les ouvriers.

En 1773, Jean Michel de Labaroche fournit la pierre nécessaire au puits de la cour. Du 16 au 19 août 1776, François Sontag, charpentier de Kaysersberg, coupa quatre gros sapins dans la forêt de Fréland pour la confection d'un nouveau pressoir. Plusieurs autres pièces de bois avaient été acquises pour le même usage. En 1775-1776, d'importants travaux eurent lieu principalement sur le bâtiment ouest. Ils furent expertisés le 16 septembre 1776 par Antoine Kohler et Jean-Georges Traber et nécessitèrent, entre autres, 4 750 tuiles, 600 briques, 600 dalles, 168 quintaux de chaux, 5 000 bardeaux, 14 voitures d'argile sans compter les pierres extraites à Fréland. Jean Michel fournit celles de Labaroche qui furent utilisées pour la couverture du mur de clôture. Jean Duby de Lapoutroie avait également livré 80 pièces de bois de construction provenant de la forêt du Limbach.

Quelle était la contenance des caves de la cour d'îmière? En 1690, elle hébergeait 7 tonneaux : 5 de 300 mesures (150 HI), un de 157 et un de 200. En 1748, elle s'était étoffée et abritait 17 tonneaux dans la première cave et 4 dans la seconde ; Finalement en 1771, 24 tonneaux se répartissaient dans les deux caves, 11 dans l'une et 13 dans l'autre. Le plus grand avait une contenance de 180 mesures soit 90 HI. La capacité totale des tonneaux était de 2 190 mesures soit 1 095 HI.



La cour de nos jours

Les évènements de la Révolution mirent fin à l'activité de la cour d'îmière. Le 14 novembre 1794, le bâtiment, estimé à 9 500 livres, fut vendu à Martin Mercklé pour 24 700 livres. Lors de l'établissement du cadastre en 1833, il appartenait à Antoine Muller et à son épouse Marie Elisabeth Weckerlé, puis à leurs héritiers dont l'abbé Muller François-Joseph (1840-1907), aumônier du Willerhof à Hilsenheim de 1886 à 1906. En mars 1909, le bâtiment fut acquis par Edouard Salzmann, maire d'Ammerschwir de 1913 à 1914 et de 1918 à 1935. Après son décès en 1939, la propriété échut à Alphonse Schillinger. Après la guerre, le bâtiment fut acquis par Xavier Schueller et est toujours la propriété de la famille Schueller.

Francis LICHTLE

Recensement et rappels de civisme

Recensement de la population – recrutement d'agents recenseurs

Dans le cadre du recensement 2021 de la population INSEE qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021, la ville d'Ammerschwihr recrute 4 agents recenseurs.

Missions de l'agent recenseur :

Après avoir effectué une tournée de reconnaissance, sur une zone géographique bien déterminée (environ 200 logements), l'agent est chargé de collecter les informations. Il dépose les documents du recensement et incite les habitants à répondre par internet. Pour les réponses « papier », il devra récupérer les questionnaires. Il suit l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet. Période de travail : de début janvier à fin février.

La mission est rémunérée sur la base d'un barème officiel.

Profil de l'agent recenseur :

Capacités relationnelles
Bonne présentation
Moralité, discrétion, neutralité
Ordonné, méthodique
Grande disponibilité (y compris le samedi) et ténacité
Sensibilisation à internet
La bonne connaissance de la ville d'Ammerschwihr serait un plus

Formation : les agents recenseurs suivront obligatoirement 2 séances de formation avant la tournée de reconnaissance (période : début janvier 2021 – dates non fixées)

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre lettre de candidature en mairie avant le 18 septembre 2020. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au secrétariat de la mairie au 03 89 47 12 24.

Ne peuvent pas être agent recenseur :

- les élus
- les personnes en congé parental,
- les personnes en cessation progressive d'activité
- les personnes en congé de fin d'activité
- les préretraités ARPE
- les préretraités en préretraite progressive

PETITS RAPPELS DE CIVISME

Les déchets verts provenant des tailles de vos jardins, et tout autre déchet, ne sont pas à laisser dans les fossés, cours d'eau du Wallbach ou de la Weiss ! Avec les pluies, ils bouchent les passages sous les ponts ou autres évacuations d'eau, et provoquent des inondations.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la sécurité, le repos et la tranquillité de leurs voisins et des habitants. Ramasser les déjections canines de son animal de compagnie contribue à rendre notre ville propre et agréable. De même les espaces verts ne sont pas destinés à recueillir les déjections canines. Imaginez les problèmes que cela pose au personnel pour l'entretien et la tonte de ces espaces !

Maisons fleuries 2019

Les prix du concours 2019 des maisons fleuries ont été décernés le 24 février dernier au cours d'une soirée rétrospective en images retraçant les efforts de fleurissement des habitants pour le plus grand plaisir des visiteurs de la cité du Kaefferkopf.

Le jury avait parcouru les rues de la cité le 24 août dernier sous le soleil. Il était composé de Florent Bohn, horticulteur à Ingersheim, Mireille Jenny-Stich, pépiniériste à Sigolsheim, Marius Petit, employé du Sivom des Trois-Epis, seuls juges. Ces derniers étaient accompagnés des élus : le maire Patrick Reinstettel, Lucie Gleizes, conseillère associée, l'adjoint Bruno Meyer et l'agent communal chargé du fleurissement.

Un diaporama d'une centaine de photos réalisé par l'adjoint a permis de montrer les plus belles réalisations des habitants entrecoupées de celles de la ville réalisées par les services techniques. On a pu admirer le foisonnement des couleurs et des arrangements sur les façades, les jardins et des balcons, avec tout le travail d'entretien et d'arrosage que cela engendre.

Couplés aux efforts de la ville qui a obtenu sa deuxième fleur en 2015, la cité viticole du Kaefferkopf sait accueillir ses visiteurs de belle manière et malgré les destructions de décembre 1944 leur laisse encore le loisir de découvrir ses nombreux charmes. Après le tirage de la tombola, richement garnie grâce aux sponsors chaleureusement remerciés, - les artisans boulangers (Arnaud et Fred et Au champ de blé), la coopérative agricole Viti Vina de Sigolsheim et les pépinières Jenny de Sigolsheim et pour le premier prix la caisse du Crédit Mutuel Albert Schweitzer représenté par Patrice Hauptmann, président du conseil de surveillance. Le maire Patrick Reinstettel a félicité tous les lauréats avant de les inviter au verre de l'amitié.



Le jury au départ de la tournée



1^{er} prix Immeubles : Mme EIDENSCHENCK-ZAUNER

**Prochain passage du jury
communal samedi 22
Août 2020**



1^{er} prix Terrasses et Balcons : M et Mme Jean-Pierre NOLL



1^{er} prix Maison avec jardin : M. Nicolas TEMPE



1^{er} prix Fenêtres : Mme Marguerite COLON



1^{er} prix Commerces : Boulangerie Au champ de blé



1^{er} prix Décor floral sur voie publique : M. Yves DEMANGEAT



La tour « Mercklé » est un vestige de la première enceinte de la ville médiévale



Bravo à tous ceux qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour fleurir leur maison

Qualité de l'eau

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gov.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

AMMERSCHWIHR

ORIGINE DE L'EAU

La commune d'AMMERSCHWIHR (1713 habitants)¹ est alimentée en eau par les 3 champs captants de Colmar Agglomération. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 22/01/1976 et 22/11/2007 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est distribuée après injection de polyphosphates (traitement anti-corrosion des canalisations) et chloration.

Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

20 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 20 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 33,2°f (degré français)
- pH : 7,6

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très dure (très calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 23,1 mg/l
- Teneur maximale : 27,5 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 133,1 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 31,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau distribuée par la commune d'AMMERSCHWIHR est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Déchèteries et poubelles

Déchèteries : Ouverture presque normale

Suite à la réunion du Bureau de la CCVK du 04 juin, de nouvelles mesures ont été prises concernant la gestion des déchèteries :

- A compter du lundi 15 juin, la prise de rendez-vous est supprimée
- Les usagers particuliers et professionnels pourront se présenter aux jours et horaires d'ouverture habituels, munis de leur badge.
- L'accès aux quais des véhicules restera réglementé par les agents de déchèterie
- Le volume de déchets apportés reste limité à 2 m³

Ceci jusqu'à la fin de la date de l'état d'urgence en France, soit le 10 juillet 2020.

Par ailleurs, si la majorité des exutoires a repris un rythme de travail presque normal, certains restent très compliqués comme la filière TLC (textile, linge chaussures) et les conteneurs sont saturés car les collectes et/ou les débouchés sont dégradés ou saturés ou fermés.

Merci donc de ne pas déposer des sacs de textiles au pied des conteneurs saturés. En cas de pluie ces sacs textiles ne pourront pas être recyclés !



Collecte des poubelles : désormais le vendredi

A compter du 6 avril dernier, la collecte des poubelles pour Ammerschwihr se fait désormais le vendredi (au lieu du jeudi) sauf les vendredis 25 décembre et 1er janvier où la tournée se fera le lendemain samedis 26 décembre et 2 janvier. La collecte des biodéchets des professionnels se fait le lundi matin.

Rappel des règles de présentation des poubelles :

- Les horaires de ramassage pouvant varier d'une semaine à l'autre, il est obligatoire de sortir la poubelle la veille du jour de collecte.
- Seules les poubelles présentées avec le couvercle fermé et le contenu non tassé sont collectées.
- Les poubelles doivent être présentées au bord de la chaussée avec la poignée tournée vers la rue.

Pour tous renseignements : www.service.dechets-ccvk.fr - service.dechet@cc-kaysersberg.fr
Tél : 03 89 78 21 55

La recette

MOJITO ESTIVAL

Pour 1 verre

1 cuillère à soupe de sucre roux
1 citron vert
5 cl de Rhum blanc
5 cl de sirop de sucre de canne
5 glaçons
5/6 framboises
Menthe fraîche
Eau gazeuse

Accompagner par une terrine de pâté au Cognac et son cœur au foie gras de canard made in Alsace, sans oublier la fleur de sel. Bonne dégustation !



A
noter

Horaires d'ouverture estivale de la mairie et de l'agence postale communale

Durant la période du 29 juin au 28 août, la **mairie** sera ouverte du lundi au vendredi **uniquement les matins de 8h à 12h**.

Durant la période **du 29 juin au 5 septembre**, l'**agence postale** sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis matins de 8h30 à 11h30 (fermée les mardis et jeudis).

Du **3 au 7 août**, l'agence postale sera **fermée**.

Et ces mauvaises herbes dont on parle tant !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries, parcs et... cimetières ! Cette pratique est opérationnelle dans notre collectivité depuis cette date.

Dorénavant, il s'agit de désherber autrement et il faut désormais accepter la flore spontanée, sauvage, sachant qu'une prise en charge de toute la voirie est quasi impossible avec les moyens humains dont nous disposons. Aujourd'hui les agents communaux utilisent tout le matériel technique mis à leur disposition pour désherber de façon naturelle : binettes, brûleur à gaz, débroussailluses. De plus, une gestion raisonnée des deniers publics ne permet pas d'embaucher une armée de petites mains pour arracher les « mauvaises » herbes.

Ces nouvelles pratiques s'accompagnent par la pousse de certaines herbes folles dans nos rues. Mais il vaut mieux accepter une telle situation qu'utiliser des produits toxiques pour l'homme et pour la nature.

L'effort mérite d'être partagé par tous.

Nos agents sont aujourd'hui entièrement impliqués dans le processus mais nous comptons sur vous pour balayer autour de votre propriété, dans les caniveaux et le long du trottoir. D'avance, nous vous remercions pour votre participation active en faveur de la propreté et l'embellissement de notre cité.

L'état-civil

Nos joies, nos peines

Naissances

26/12/2019 à Colmar	Louis PHILIPP
11/01/2020 à Colmar	Mehmet Selim CELIK
08/02/2020 à Colmar	Emile CHAON GAERTNER
24/02/2020 à Colmar	Louis Clément Claude BAEHREL
04/04/2020 à Colmar	Basile Pierre-James Gilbert THIAM
14/04/2020 à Colmar	Léo Olivier TAGLANG MEYER
20/04/2020 à Colmar	Owen Pierre DUFOUR
20/04/2020 à Colmar	Eslina TALAS
17/05/2020 à Colmar	Enguerrand Louis Marie DOUTRE BALZAC
17/05/2020 à Colmar	Amaury Charles Pierre DOUTRE BALZAC
14/05/2020 à Colmar	Anna Rose Margaux BOGEN ADAM
31/05/2020 à Colmar	Gabin Alain Benoît ORSONI

Décès

04/01/2020	Christian Armand HEIMBURGER 66 ans (maison de retraite)
09/01/2020	Georges IMBERDISSE 69 ans (couvent des pères Trois-Epis)
31/01/2020	Jean Baptiste HEITZMANN 96 ans
05/02/2020	Anne Marguerite KLUR née PETER 91 ans (maison de retraite)
27/02/2020	Marie Berthe HEITZMANN née SCHMIDT 93 ans
09/03/2020	Marie Thérèse SIMONIS née CLUR 87 ans
18/03/2020	Janine Paule HAVY née BRODBECKER 87 ans (maison de retraite)
19/03/2020	Anne Marie GERARD née EBÉLÉ 97 ans (maison de retraite)
01/04/2020	Marie Joséphine MURSCHEL née KLINGER 95 ans (maison de retraite)
13/04/2020	Anne Marie SCHULZE née BUCHER 78 ans
23/04/2020	Christian KEDINGER 49 ans
23/05/2020	Marie Georgette CHRIST née FRIEDRICH 98 ans (maison de retraite)

Mariages

15/06/2019	Roland VICHERAT et Laurence BLANC
10/08/2019	Sylvain GENNETIER et Lucie LORIDAN
17/08/2019	David SCHOERRINGER et Coralie JACQUET
24/08/2019	Guillaume SCHIEBER et Julie SCHRUTT
07/09/2019	Arnaud VAYSSE et Amélie CHARPENTIER
14/09/2019	Eric FAESCH et Aude HEINRICH
08/02/2020	Kevin André CORET et Julie Anne KAHL
11/04/2020	Pierre DOUTRE et Marie Isabelle Dominique BALZAC
12/06/2020	Pierre André LOCHERT et Simone Maria RINGLER

Noces d'Or

Claude ZEYER et Brigitte WEBER mariés le 17/04/1970 à Ribeauvillé

Noces de diamant

Roger MATHAUD et Marie Claire FINCK mariés le 19/04/1960 à Hohengoëft

L'agenda

En raison de l'épidémie du Covid-19, il est difficile d'établir à l'heure où nous mettons sous presse un agenda des manifestations souvent reportées, annulées ou soumises pour le moins à des contraintes draconiennes. Nous communiquerons sur le site de la ville ou par voie de presse sur celles qui pourront être maintenues, tout en veillant aux gestes barrières.

Mais nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les Estivales en 2021.

Le retour des cigognes sur la Porte Haute

